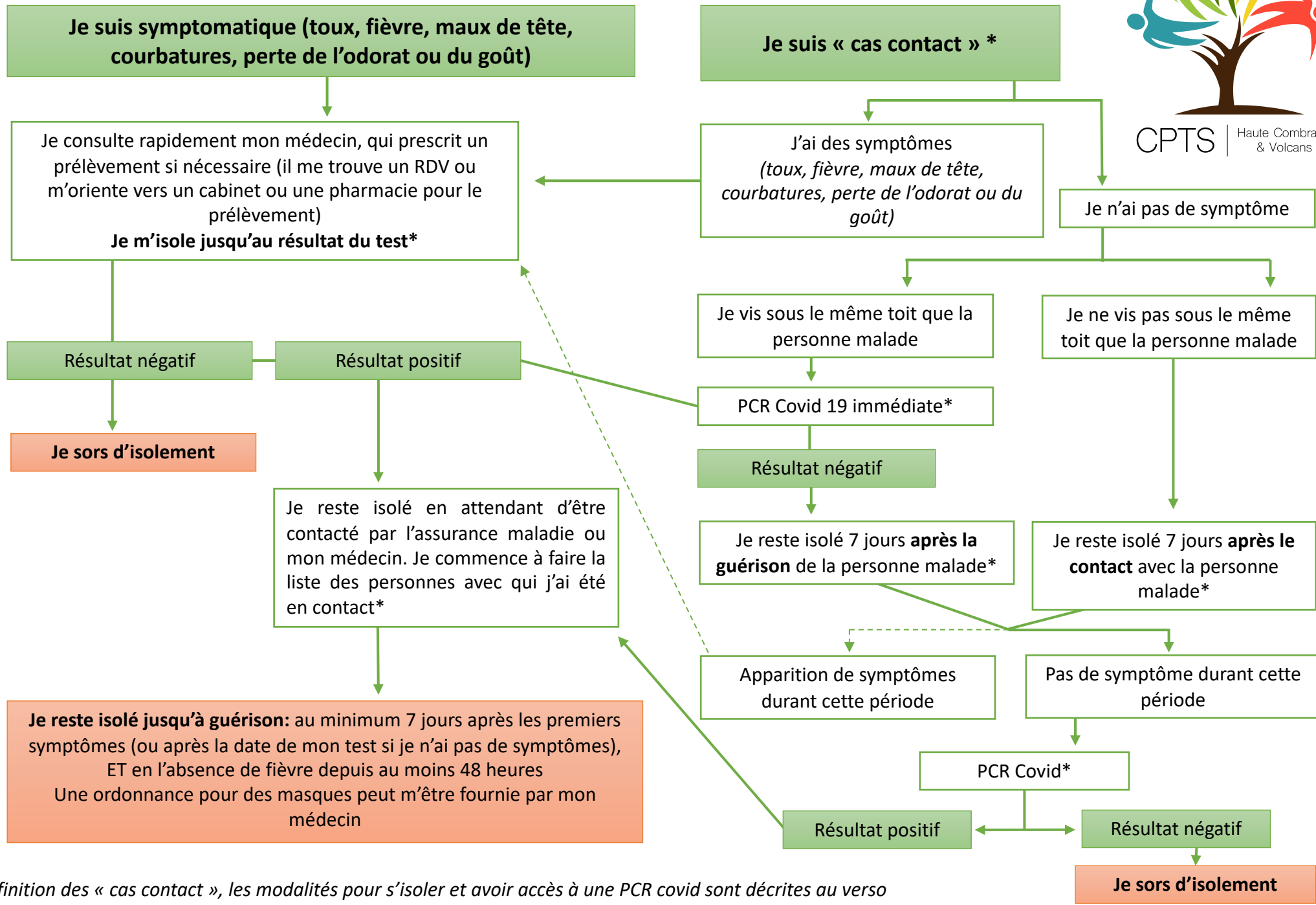


# FICHE INFO COVID 19



\* La définition des « cas contact », les modalités pour s'isoler et avoir accès à une PCR covid sont décrites au verso

## Qu'est-ce qu'un « cas contact » ?

Vous êtes contact si vous avez, avec une personne testée positive, **en l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact** (vitre ou masque) :

- partagé le même lieu de vie
- eu un contact direct, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (les personnes juste croisées ne comptent pas)
- passé au moins 15 minutes dans une même salle

À compter des 48 heures précédant les symptômes ou 7 jours avant le test en l'absence de symptômes.

Vous avez été testé positif au Covid: en attendant le contact de mon médecin ou de l'assurance maladie, faites la liste de vos cas contacts:

NOM Prénom	Même toit? O/N	Date du dernier contact	Département

## Comment et quand se faire tester pour le Covid?

1/ Vous avez des symptômes et vous pensez peut-être être malade: **prenez rendez-vous rapidement avec votre médecin**, qui vous prescrira un test si besoin.

2/ Vous avez été en contact rapproché avec une personne positive (*cf encadré « qu'est-ce qu'un cas contact »*) **et vous avez reçu un SMS de la CPAM vous demandant de vous faire tester**: adressez-vous aux cabinets infirmiers du secteur. **Vous n'avez pas besoin d'ordonnance** (le SMS de la CPAM suffit).

## Comment s'isoler lorsqu'on travaille?

1/ Vous avez été testé positif au Covid 19, ou vous avez des symptômes et êtes en attente du résultat du test: **votre médecin vous prescrit un arrêt de travail de la durée nécessaire**

2/ Vous avez été identifié comme « cas contact » par une personne positive de votre entourage: si vous n'avez pas la possibilité de faire du télétravail: **vous pouvez faire une demande sur le site [declare.ameli.fr](http://declare.ameli.fr), et bénéficier d'un arrêt de travail de 7 jours** débutant à la date à laquelle l'assurance maladie vous a informé que vous étiez contact